

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Les Frères des Ecoles Chrétiennes. — IV La dernière absolution. — V Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul. — VI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 14 février

On annonce :

Les Cendres et le Carême ;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, demain, 9e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque.

NOTE.—En Carême on récite l'Angelus debout, le samedi midi, le soir et toute la journée du dimanche.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 14 février

Office de la Quinquagésime, **semi-double** (privilegié contre tout office de 2e cl.); 2e or. de S. Valentin, 3e **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim.; mém. des Ss. Faustin et Jovite, et suffrage.

Le mercredi, 17 février

Bénédictio et distribution des cendres; messe propre, **simple** (privilegié contre tout office de 1e cl.); mém. de sainte Marguerite de Cortone, 3e or. **A cunctis**, préf. du carême.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 21 février

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1er dimanche du Carême n'auront leur solennité que le **IVe** dimanche après Pâques (2 mai), le **IIe** et le **IIIe** dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Janvier, 1915.



ETTE fin d'année 1914 fut bien triste, et l'aurore de 1915 est rouge de sang. Puisse Dieu nous rendre les bienfaits inappréciables de la paix !

La paix, c'est ce que s'efforce d'obtenir Benoit XV et il y emploie toute son activité et toutes ses ressources. Il avait eu une pensée éminemment chrétienne : obtenir des armées belligérantes ce qu'il appelait la trêve de Noël. Pendant vingt-quatre heures, le canon se serait tu, les armées en présence, tout en gardant leurs positions, n'auraient point pris l'offensive, et on se serait ainsi uni au grand souhait de la paix que les anges ont redit à la terre en lui annonçant la naissance du Sauveur. Cette pensée si généreuse, si chrétienne, n'a pas pu se réaliser et le jour de Noël a vu les canons bombarder les villes, détruire les maisons, massacrer les individus. Le pape s'en est douloureusement et éloquemment plaint en répondant aux vœux que lui adressait le Sacré-Collège à l'occasion des fêtes de Noël. Le grand axiome politique, c'est qu'il ne faut jamais tenter un effort sans être sûr de le voir aboutir. Si Benoit XV avait été un diplomate et rien que cela, il n'aurait certes point demandé aux gouvernements belligérants cette trêve de Dieu. Mais sans méconnaître ses qualités diplomatiques, il faut dire que Benoit XV est avant tout pape. Représentant de celui qui est venu apporter la paix au monde, il se devait de prêcher la paix quand même la voix du canon étoufferait la sienne. Ce n'est point le succès qu'il recherchait, c'était accomplir ce qu'il croyait être son devoir.

De même, depuis qu'il est monté sur le trône de Pierre, Benoit XV n'a jamais cessé de faire entendre sa voix pour essayer d'amoinrir les terribles fléaux que la guerre entraîne à sa

suite. Et sur ce terrain ses prières ont été plus écoutées. Il a intéressé tous les évêques des pays belligérants à s'occuper des prisonniers qui se trouvent dans leur diocèse et à chercher, par tous les moyens en leur pouvoir, à alléger leurs souffrances. Et, comme il le faisait remarquer, il convient que cette charité des premiers pasteurs d'un diocèse et de leurs auxiliaires soit universelle, comme la charité du Christ dont elle dépend et qui lui donne sa forme. Elle doit donc s'étendre à tous les prisonniers sans distinction de race et de religion. Ils sont malheureux, ils ont donc droit à ce que l'Eglise tout au moins essaie de consoler leur affliction. Toutes les lettres pontificales, que les *Acta* nous ont déjà données, proclament ce désir intense de faire luire la flamme de la charité au milieu de ces tristesses et de ces misères.

Mais s'il est une classe de personnes spécialement recommandée par le pape à l'attention des évêques, c'est bien celle des blessés? C'est qu'ils ont un double droit à notre pitié. Plus ils sont malheureux, plus nous devons les aider, les secourir et les consoler.

* * *

Les *Acta* nous ont donné, dans le numéro qui a suivi l'exaltation de Benoit XV, la liste authentique des indulgences dites apostoliques. Je ne la reprendrai pas, parce que c'est à publier dans son texte intégral. Je me bornerai à dire que ces indulgences sont de deux sortes: les unes sont partielles, les autres plénières à certaines conditions et jours déterminés. Ce catalogue d'indulgences donné par le pape actuel ne s'écarte aucunement de ceux qui ont été donnés par ses prédécesseurs. Mais s'il n'a pas le mérite de la nouveauté et s'il reproduit les concessions précédentes sans les modifier ou sans y ajouter, il faut cependant faire une remarque. On croit généralement que le possesseur d'un objet qui a reçu les indulgences apostoliques peut gagner, par la présence de cet objet, et en

faisant les actes prescrits, une indulgence spéciale *in articulo mortis*, c'est-à-dire dont l'effet reste suspendu jusqu'au moment précis où l'âme se sépare du corps? C'est une erreur qu'il est utile de ne point laisser se propager. Pour gagner les indulgences dites apostoliques *in articulo mortis* attachées à un objet béni par le pape, il n'est pas besoin d'une formule spéciale. Ces objets ainsi bénis donnent à ceux qui les possèdent et se trouvent à l'article de la mort une indulgence plénière, pourvu qu'ils se soient confessés et aient communié, et en plus qu'ils acceptent la mort, ou encore, s'ils ne peuvent avoir reçu les sacrements, pourvu qu'ils aient invoqué, de bouche ou au moins de coeur, le saint nom de Jésus. Mais cette indulgence n'est point l'indulgence *in articulo mortis*, c'est-à-dire celle dont l'effet reste suspendu jusqu'au moment où l'âme quitte le corps. Le pape défend en effet, vers la fin du décret, d'appliquer avec ces crucifix pareille indulgence, à moins qu'on n'en ait reçu la permission par écrit, disant que la constitution *Pia Mater* de Benoit XIV y a suffisamment pourvu. On a bien toujours une indulgence plénière, mais son effet n'est point suspendu et elle se gagne au moment où on a accompli ce qu'indique ce décret.



Sous Pie X, quelques décrets importants, entre autres celui de la Congrégation des Religieux *Cum in sacramentalibus* sur la confession des religieuses avait été officiellement traduit en diverses langues. La raison en était que ce décret devait être inséré en langue vulgaire dans les Constitutions des Instituts et on voulait que le texte en fût absolument authentique et ne pût point être défiguré par des traductions parfois infidèles. Le péril est sérieux, et je puis en donner un exemple. Quand a été publiée la Constitution *Conditae a Christo Ecclesiae* sur l'organisation des Instituts religieux, soit simplement diocésains, soit approuvés en cour de Rome,

on a voulu la traduire. Le traducteur, dont le travail a paru dans un livre très bien fait du reste, n'avait pas très bien compris le latin, et l'auteur a inséré la traduction sans s'assurer si elle était fidèle. Le texte authentique disait que dans les chapitres des instituts de femmes, l'Ordinaire du lieu présidait aux élections. C'était d'ailleurs la codification de ce qui se faisait depuis soixante ans. Mais le traducteur, ayant mal saisi les mots latins, avait déclaré que dans les couvents de femmes l'évêque nommait aux différentes charges. On voit que cette traduction bouleversait toute l'économie du régime des Institut de femmes. Aussi des demandes furent-elles faites au Saint-Siège pour savoir si vraiment ce point important avait été modifié. On a répondu que seul le texte latin de la Constitution apostolique faisait loi et qu'il fallait s'en tenir à ce qu'il disait. Le péril d'une fausse traduction n'est donc pas imaginaire, et on comprend que l'on ait voulu se prémunir contre ce danger. C'est pour ce motif que Benoit XV, après avoir publié le texte latin de sa première encyclique a voulu en faire donner une traduction authentique, officielle, en français, en italien, en anglais, en allemand et en espagnol. Tout un numéro des *Acta* y a été consacré? Et maintenant on ne pourra plus ergoter sur la traduction de tel ou tel texte et les fidèles sont assurés d'avoir la parole authentique du père commun sans s'exposer à la voir défigurer par un traducteur pourvu de plus de bonne volonté que de science.

* * *

L'aide de chambre du pape est ce que nous appellerions le valet de chambre du Souverain-Pontife. Or d'après un usage plusieurs fois séculaire, cet aide de chambre, et aussi les *scopatori segreti* attachés immédiatement au service du pape, portaient un costume qui les faisaient ressembler à des prélats. Ils avaient en effet la soutane et une ceinture violettes. Ce costume, bien connu à la cour pontificale, donnait lieu à de fré-

quentes méprises de la part des personnes qui allaient à l'audience et ne pouvaient point évidemment reconnaître facilement un prélat d'un aide de chambre ou d'un *scopatore segreto*. Souvent des méprises amusantes avaient lieu, et je me rappelle avoir vu des pèlerins se mettre à genoux devant la soutane violette d'un *scopatore segreto* et lui demander humblement sa bénédiction. Dorénavant, cet équivoque n'existera plus. Benoit XV a décrété que l'aide de chambre en service ordinaire revêtirait le frac noir. En cérémonie il prendrait le même habit que les *scopatori segreti*, mais de couleur noire, et les manchettes comme le cou seront ornés de dentelles. De plus il couvrira ses épaules, dans les cérémonies où il a sa place marquée, par un *ferraiolone* ou grand manteau de soie noire.

Les *scopatori segreti* ont maintenant un costume qui se rapproche de ce que l'on appelle le style de Michel-Ange. Ils ont une sorte de veste de couleur violette avec des garnitures noires, un gilet de même couleur avec des manches de soie, des culottes violettes agrémentées de noir, des bas noirs, des souliers noirs avec une rosette violette ayant au centre un bouton de soie noire. La coiffure est noire avec des revers violets et une rosette de même couleur avec un bouton noir. En cérémonie, ils mettent la *bermua*, sorte de longue douillette de mérinos violet avec des garnitures de velours noir. Le nouveau costume élégant, pratique, a commencé à être en usage et il s'harmonise parfaitement avec les autres costumes de la cour pontificale, qui portent tous l'empreinte de la même époque. Ainsi ont été supprimées toutes les méprises possibles, et les camériers ou prélats ne seront plus exposés à être confondus avec des domestiques. C'est une petite réforme, il est vrai, mais elle était utile et montre bien l'esprit pratique de Benoit XV.

DON ALESSANDRO.

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

J'AI là, sur ma table de travail, depuis plusieurs mois, une plaquette dont j'ai promis dans le temps de toucher un mot à nos lecteurs de la *Semaine religieuse*. C'était vers la fin des vacances dernières. J'avais rencontré, sous le toit hospitalier d'un excellent curé, un "cher Frère" en tournée de propagande. "Certes, me racontait-il, les *sujets* ne nous manquent pas à notre noviciat du Mont-de-la-Salle, à Maisonneuve. Mais pour répondre aux demandes qui nous sont faites et pour remplir les vides que creuse la mort dans nos rangs, il faut bien songer à activer le recrutement." C'est très juste. D'autant plus que souvent, nos bons Canadiens, presque inconsciemment, ont quelques préventions contre la vocation à la modeste vie du religieux enseignant qui ne sera jamais prêtre. "Faire un prêtre", se donner aux âmes, chanter la messe, prêcher au peuple, à la bonne heure, cela plait assez aux parents. Mais "faire un frère", qui, toute sa vie, dans l'obscurité et l'humilité, se dévouera pour les petits enfants, c'est beau sans doute, et pourtant on aime moins cela. Je ne discute pas, je constate un fait.

Certes la vocation au sacerdoce est grande et belle, si lourde soit-elle de responsabilités. Mais l'autre vocation est belle et grande aussi, qui consiste à se donner à une vie qui a moins d'éclat peut-être, qui n'a pas moins de mérites, assurément, à beaucoup d'égards.

Rien ne le fait mieux comprendre que la petite brochure que j'ai là sous les yeux. C'est une notice sur l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui date de 1908 et porte l'imprimatur de Mgr l'archevêque de Montréal.

Tandis que Bossuet, Fénelon et Fleury élevaient les princes destinés au trône, nous dit-elle, et que des ordres religieux, déjà illustres, instruisaient les fils de la noblesse ou de la bourgeoisie, un prêtre dévoué, Jean-Baptiste de la Salle, consacrait sa vie aux enfants du peuple. C'était en 1680. Quand il mourut, à Rouen, en 1719, il laissait " sur le sillon arrosé de ses sueurs et de son sang 274 frères, répartis en 27 établissements". Vint la grande Révolution, qui causa tant de ruines. Le décret du 18 août 1792 supprima les congrégations religieuses. Mais l'on sait qu'elles devaient bientôt renaître... L'Institut des Frères, qui avait disparu dans la tourmente, sut renaître en 1802. Il s'est depuis considérablement développé. On le trouve aujourd'hui dans tous les grands centres du monde catholique.

Béatifié le 19 février 1888, Jean-Baptiste de la Salle était canonisé par Léon XIII le 24 mai 1900.

Au Canada, c'est à Montréal, en 1837, qu'à la demande des Messieurs de Saint-Sulpice et avec l'agrément de Mgr Lartigue, quatre Frères, venus de France, ouvrirent leurs premières écoles. Aujourd'hui, l'Institut compte au Canada près de 700 Frères, qui enseignent environ 25,000 enfants et sont répartis en 66 établissements, dont 54 dans la seule province de Québec. Dans le monde entier, les dernières statistiques donnent en chiffres ronds 20,000 Frères avec 400,000 élèves. Ce sont là des chiffres éloquents.

Mais c'est surtout de l'état actuel des noviciats à Montréal que s'occupe la petite brochure. Je ne sais rien de plus suggestif que la description qu'elle nous en donne.

Malgré le peu d'attraits — écrit-il — que semble offrir la vie religieuse à ceux qui se laissent séduire par le faux mirage des charmes du monde, un bon nombre d'adolescents et de jeunes gens se

dirigent cependant, chaque année, vers nos noviciats du Mont-de-la-Salle, avec la sincère détermination de consacrer leur vie au bon Dieu, en se livrant à l'enseignement chrétien. — La solitude du Mont-de-la-Salle, située à proximité de Montréal, s'ouvre aux grandes perspectives. Le regard observateur est ravi par la montagne de Beloeil, qui domine les campagnes couvertes de verdure et de blonds épis, les blanches maisonnettes, semées au milieu des bosquets, la nappe d'eau bleu-verdâtre du Saint-Laurent, et le sommet du Mont Royal, qui commande à la grande métropole canadienne. — La maison, sise au milieu de la propriété, est encerclée d'un parterre émaillé de fleurs, de bosquets d'érables tapissés de gazon, et de vergers où brillent en automne les fruits vermeils des pommiers et des treilles. — A quelque distance, en arrière, se trouve le cimetière. Arrêtons-nous un instant devant cet enclos entouré de sapins et d'une clôture à claire-voie. Les monuments ne sont pas somptueux. Sur chaque tombe s'élève une modeste croix noire, portant en caractères blancs le nom du religieux et les dates de sa naissance et de sa mort ! Là gisent, sans distinction, ces vétérans que nous vénérions à cause de leur âge, de leurs vertus et des services rendus au pays ; ces frères en pleine activité, dont la course vigoureuse a été soudainement interrompue, et qui, en partant, nous ont laissé un profond souvenir mêlé de douce mélancolie ; ces novices, fleurs qui n'avaient eu que le sourire d'un matin et que le ciel s'est empressé de cueillir. Oui, tous sont là, dormant d'un sommeil paisible, en attendant le grand jour de la résurrection. Dieu tient moins compte de la longueur du temps que de la pureté d'intention. L'Évangile ne nous dit-il pas que les ouvriers de la dernière heure reçurent autant que ceux de la première ? Donc, peu importe le nombre de stances modulées sur la terre, si la mélodie doit se continuer au ciel. — Si nous pénétrons à l'intérieur de la maison, nous y trouvons des classes modestement meublées, des salles d'étude et de récréation bien aérées et tout ensoleillées. La chapelle, quoique sans luxe, attire l'attention. Les fresques ne sont pas chargées de couleurs vives et les tableaux ne ressemblent pas à des caricatures. Le culte divin revêt un cachet de dignité par la bonne exécution du chant grégorien et la perfection avec laquelle les petits novices remplissent les dignes fonctions d'enfants de chœur. — C'est dans cette sainte demeure, que l'on peut comparer à une montagne élevée au-

dessus de l'atmosphère des maximes délétères d'un monde dépravé, que, dans les irradiations de la grâce et les illuminations de la prière, l'âme avance de clarté en clarté jusqu'au plein midi de la perfection.

Nous ne pouvons songer à reproduire ici toutes les excellentes choses qu'expose encore la brochure que nous citons, sur la diversité des vocations, sur l'étude de la vocation, sur les obstacles à la vocation, et sur les avantages de l'état religieux. Mais nous tenons à mettre sous les yeux de nos confrères du saint ministère un substantiel extrait de l'*Avis aux parents* que nous lisons aux pages 11 et 12.

Les parents chrétiens doivent tenir en honneur le choix que Dieu fait de leurs enfants pour les appeler à se consacrer à lui dans la vie religieuse : c'est une véritable source de bénédictions pour leurs familles. — Ceux qui, par un sentiment d'amour égoïste, s'opposent à la vocation de leurs enfants, se rendent réellement coupables et assument une redoutable responsabilité. Les parents doivent se rappeler qu'ils n'ont pas ce droit, car Dieu est le premier des pères. Leurs enfants sont à lui avant d'être à eux, et s'il les a associés à leur création, il n'a nullement prétendu renoncer à son souverain domaine sur eux. — Ils doivent aussi redouter que Dieu punisse leur résistance, en permettant que ce fils qu'ils lui refusent devienne le tourment de leur vie au lieu d'en être la consolation. Que d'exemples frappants l'on pourrait citer à ce sujet ! En agissant ainsi, ces parents s'opposent au bonheur de leur fils et dédaignent l'honneur que Dieu veut faire à leur famille en appelant un ou plusieurs de leurs enfants à son service.

"Parents chrétiens — disait éloquemment Sa Grandeur Mgr Bruchési, dans un discours sur la vie religieuse — si vous aviez vécu au temps de Notre-Seigneur et si ce divin Sauveur vous avait demandé votre fils pour en faire un apôtre, le lui auriez-vous refusé ? Ne vous seriez-vous pas crus infiniment honorés d'une pareille prédilection ? Eh bien, le Christ est toujours vivant, et, aujourd'hui comme autrefois, il appelle bien des âmes à la vie religieuse." Sans doute, le fils qu'ils donnent au Seigneur ne pourra plus maté-

riellement venir en aide aux parents, mais du moins, ils n'auront plus d'inquiétude à son sujet et ne seront jamais dans la nécessité de pourvoir à ses besoins. Combien de pauvres parents, déjà sur l'âge, sont forcés de travailler pour secourir des enfants malheureux ou prodigues ! Si les parents n'ont rien à attendre de leurs enfants qui se consacrent à Dieu du côté matériel, quels secours n'ont-ils pas lieu d'en espérer au point de vue spirituel ! Un religieux est la bénédiction d'une famille, comme il en est l'honneur et la gloire. Souvent, par l'ascendant moral qu'il exercera sur ses frères et soeurs, il maintiendra la paix et l'union parmi eux, et sa parole, toujours respectée, fera régner dans la famille la piété et les bonnes moeurs. Nouveau Moïse, cet élu du Seigneur priera constamment pour ses parents, qu'il aimera toute sa vie avec la tendresse de ses premières affections, et, par les mérites de ses prières et de ses sacrifices, unis à ceux de sa communauté, qui prie tous les jours pour les parents vivants ou défunts, il obtiendra aux siens, nous osons l'affirmer, non seulement les consolations de cette vie présente, mais surtout le bonheur du ciel, où les familles chrétiennes seront à jamais réunies dans le sein de Dieu. C'est spécialement au prêtre, dit quelque part Mgr de Ségur, qu'il appartient de faire éclore, d'entretenir et de mener à bonne fin les précieuses vocations de religieux enseignants. Mieux que tout autre, le prêtre comprend la nécessité du concours d'un maître pieux et zélé pour le seconder dans l'oeuvre de l'instruction chrétienne de la jeunesse, faciliter la préparation à la première communion, développer le goût de la prière, de l'assistance aux offices, de la fréquentation des sacrements.

Il nous semble bien que cet éloquent appel mérite d'être entendu et qu'il convient, à l'occasion, de lui faire écho auprès de nos bonnes familles canadiennes.

D'ailleurs, pour tout renseignement supplémentaire, on n'aurait qu'à s'adresser au Rév. Frère Directeur du noviciat, Mont-de-la-Salle, Maisonneuve, près Montréal. — E.-J. A.

LA DERNIERE ABSOLUTION

(Extrait des Notes d'une infirmière dans "Le Correspondant")

DANS une grande gare de Paris, sous le hall des messageries, là où s'entassaient d'ordinaire les colis à l'arrivée, on range 150 blessés sur la paille. Ils sont répartis en différentes séries suivant leur état : ici, huit hommes qui achèvent de mourir.

Les infirmières reçoivent les ordres. Chacune de nous se dirige vers la rangée qui lui est désignée. — Vous souffrez beaucoup, mon ami ? — Oui, madame, beaucoup, beaucoup ! — Laissez-moi relever vos pansements. — Faites... Prenez garde... C'est si douloureux. — Tiens, vous portez une médaille... Ayez confiance ! Il faut offrir vos souffrances au bon Dieu, pour la France... — Le bon Dieu ! oui. Autrefois, je communiais aux grandes fêtes... mais depuis trois ans... je me suis marié, et dame je n'avais plus le temps. — La voix était faible, l'état du blessé, harassé par le voyage, devenait inquiétant. Et lui, pendant le pansement, continuait la conversation tout bas, comme une confidence qu'il tenait à faire. — Mais aujourd'hui... je voudrais bien me confesser.

A cette déclaration, je me relève et dis tout haut à l'ambulancier : " Y a-t-il un prêtre ici ? " Hélas ! non. Il ne devait venir que plus tard. Bon gré, mal gré, il faut abandonner cette âme pour continuer ma mission auprès des pauvres corps mutilés qui m'entourent. Après un mot d'encouragement, je quitte mon soldat. Mais le bon Dieu veillait.

Comme je m'éloignais, je me sens tirée par ma blouse, l'oculaire me fait signe. Je m'aperçois qu'un des mourants s'est soulevé un peu, il veut me parler. Je crois qu'il implore un soulagement. Je m'approche. Le regard est fiévreux et suppliant, mais la parole reste nette : " Madame, je suis prêtre, je suis

absoudre... Conduisez-moi auprès de cet homme." J'hésite, car un éclat d'obus a cassé les reins de celui qui me parle, le moindre mouvement doit occasionner une souffrance horrible. — Alors la voix si faible devient de plus en plus impérieuse. Je voudrais savoir exprimer ce que j'éprouvai devant ce cri de sainte révolte: " Vous qui avez la foi, vous ne savez donc pas le prix d'une âme!... Qu'est-ce qu'un quart d'heure de vie auprès d'une âme à sauver?" Et il se soulevait, tentant un effort suprême pour aller, seul, près de celui qu'il voulait sauver. Hésiter, je ne pouvais plus, je sentais cette volonté me dominer entièrement. Ce qu'il me commandait, je voulais le faire. Poser ce héros sur la civière fut une chose terrible: son pauvre corps pliait en deux, la souffrance était extrême, la sueur couvrait le visage et les dents mordaient la lèvre pour empêcher les cris.

La confession du camarade fut courte, les forces du prêtre diminuaient rapidement. Au moment de l'absolution, il me fit signe: je m'approchai: " Aidez-moi à tracer le signe du pardon... je ne peux plus!..." Et j'eus l'insigne honneur de soutenir le bras de cet agonisant pour la dernière absolution.

La mort venait vite pour le prêtre. Agenouillée près de lui, je n'osais le soigner. Il me semblait que toucher le corps de ce martyr serait un sacrilège! Il rouvrit les yeux, et très doucement, posant sa main sur la mienne, il murmura: " Priez, priez... pour moi. A la grâce de Dieu! " Et le regard était si confiant, si heureux, malgré les crispations de la douleur, qu'il me semblait que cette âme goûtait déjà la présence de son Dieu. Plusieurs fois, il répéta: " Le ciel... le ciel!..." Et sa main mourante caressait le blessé, son pénitent! Quelques minutes après, il expirait.

Le major, qui assistait à la fin de cette scène, mit instinctivement un genou en terre, et me regardant avec des larmes dans les yeux: " Ces choses-là, voyez-vous, font du bien! "

LE PATRONAGE SAINT-VINCENT-DE-PAUL



OMME tous les ans, les Frères de Saint-Gabriel, qui dirigent le patronage de la rue Lagauchetière, ont publié le rapport de l'oeuvre à la fin de l'année 1914.

La caisse annonce un déficit de \$542.73; mais l'oeuvre est en progrès. Qu'on en pense ce qu'on voudra, c'est bien ainsi.

Voici en tout cas l'état des affaires, tel qu'il apparait au rapport :

L'ETAT DE LA CAISSE DU 1er DECEMBRE 1913 AU 1er DECEMBRE 1914 S'ETABLIT COMME SUIT :

Recettes :

En caisse au 1er décembre 1913	\$ 645.75
Quêtes et dons	7,431.27
Conférences Saint-Vincent de Paul	422.47
Don du conseil central	500.00
Don de la cité de Montréal	500.00
Don de la banque d'Epargne	300.00
Ecole du soir	483.00
Paye des apprentis	13,301.72

Total \$23,584.21

Dépenses :

Provisions	\$6,711.21
Réparations, mobilier	1,816.83
Achat de terrain de jeux et travaux	8,568.45
Salaires, gages	2,298.25
Administration	385.75
Eau, téléphone, gaz, électricité, charbon	1,253.28
Lavage, habits, chaussures	1,400.00
Pharmacie et docteurs	134.76
Sommes dues	1,577.73

Total \$24,126.94

Balance :

Dépenses totales de l'année	\$24,126.94
Recettes totales de l'année	23,584.21
Dû au 1er décembre 1914	\$ 542.73

Mais d'autre part, il faut heureusement mettre en ligne de compte ce qui s'est fait au crédit de l'oeuvre, le nombre, je veux dire, des apprentis qui ont bénéficié de l'assistance et de la protection du patronage. Et ce tableau explique l'autre éloquentement. Donnons-le en toute simplicité :

Apprentis, fils de femmes veuves	53
Apprentis, entièrement orphelins	45
Apprentis, fils de familles éprouvées	36
Apprentis réellement protégés pendant l'année.	134
Apprentis sortis dans l'année pouvant vivre de leur métier	44
Apprentis actuellement présents	90

Or, ceci bien posé, l'on comprend la parfaite sérénité avec laquelle ces bons Frères se disent satisfaits de leur oeuvre et envisagent l'avenir. Ils comptent évidemment sur la Providence. Elle ne les abandonnera pas. Lisez encore, pour vous en convaincre, ce qu'ils écrivent de la physionomie générale et de la marche de leur oeuvre si intéressante.

L'année 1914, malgré la crise du travail, a été très bonne. Les jeunes gens se montrent de plus en plus affectionnés pour la maison qui les abrite. Nous aimons à leur dire et redire qu'ils doivent considérer le patronage comme une " maison de famille " et se considérer entre eux non pas seulement comme des camarades, mais comme des frères. En effet, commençant jeunes le dur labeur de l'apprentissage, étant soumis aux mêmes fatigues, ils doivent chercher à s'entraider, à se consoler, à se fortifier mutuellement. Les grands

ont un cercle qui va très bien. Chaque mercredi ils ont une veillée plus longue, où l'on passe en revue les divers incidents de la semaine. C'est là que tout nuage sombre se dissipe et que toute chicane prend fin.

Et puis, on s'escrime, bien qu'ouvriers, à se former au beau parler français, on exerce sa mémoire, et chaque mois, du sérieux, du tragique, du comique viennent captiver l'attention ou déridier les fronts les plus revêches. Le lendemain, ou quelques jours après, on court à Saint-Arsène donner une autre représentation aux Benjamins, pour leur montrer qu'on les affectionne comme étant de la même famille. C'est vrai aussi, car tous, apprentis du patronage Saint-Vincent-de-Paul et orphelins de Saint-Arsène, appartiennent à la grande famille ouvrière si sujette aux épreuves de toutes sortes par sa condition et ses faibles moyens de subsistance.

Jamais, chers messieurs et bienfaiteurs, vous ne saurez trop comprendre l'oeuvre du patronage pour pouvoir l'apprécier à sa juste valeur. Mais comme vous avez tous au coeur cette flamme vive et active de la belle vertu de charité, vous ne pouvez vous en désintéresser, et tous aussi vous l'aimez, parce qu'elle répond pleinement aux aspirations de vos coeurs aimants et dévoués.

Cet appel discret à la charité, auquel nous sommes heureux de faire écho, sera entendu, nous en sommes sûr, et le patronage Saint-Vincent-de-Paul, dans sa modestie et sa confiance en Dieu et dans les âmes charitables, continuera longtemps à faire du bien, beaucoup de bien. — E.-J. A.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	15 février.	— Noviciat des Pères Oblats, à Lachine.
Mercredi,	17	— Collège de la Côte-des-Neiges.
Vendredi,	19	— Saint-Denis.
Dimanche,	21	— Saint-Antoine.